

# Rencontre

*L'ANPE a organisé une journée spécialement destinée aux aides à domicile et aux employeurs potentiels.*

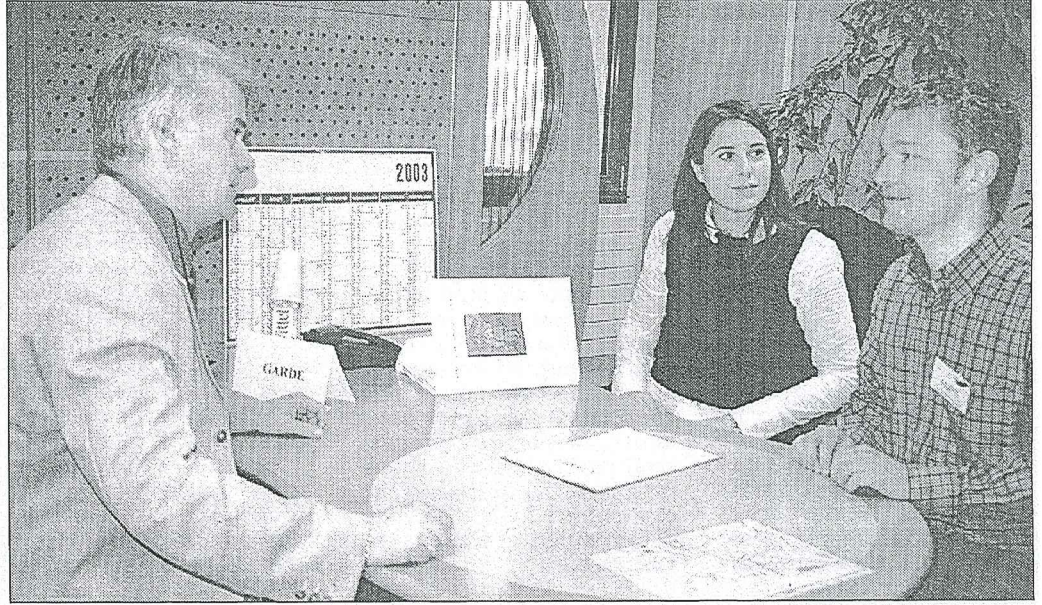


**Pascale et Christelle aiment beaucoup le contact avec les personnes âgées.**

« *L'an passé, les aides à domicile avaient été reçues par les employeurs en même temps que les autres demandeurs d'emploi, lors du forum organisé à Erckmann. Devant l'affluence pour cette catégorie professionnelle, il nous a paru plus judicieux, en 2003, de recevoir à part employeurs et employés de ce secteur* », explique Eric Girard, conseiller princi-

pal à l'ANPE, qui anime l'équipe s'occupant principalement des métiers liés à la santé et à l'action sociale.

C'est pourquoi, hier après-midi, les associations ADMR, ADAPA et GARDE ont été conviées à investir l'agence de la rue René-Basset, pour rencontrer leurs futurs salariés. Ou plutôt futures sala-



**Eric Girard (à droite), de l'ANPE, a rencontré les employeurs, comme Christian Pierrat (à gauche), de l'association GARDE.**

riées, car aucun homme n'est inscrit dans la catégorie aide à domicile, à Lunéville.

Cette journée a été longuement préparée. « *Avec les services sociaux du conseil général et l'organisme de formation AFPA, nous avons organisé des réunions d'information, dans lesquelles ont été reçus 200 demandeurs d'emploi ins-*

*crits à Lunéville et qui souhaitent travailler dans cette branche* », reprend Eric Girard.

« *Nous en avons ensuite sélectionné 30, parmi lesquels figurent des personnes ayant suivi les formations de pré-qualification et de qualification organisées l'an passé. Elles avaient été mises en place à la suite du lancement de l'allocation personnalisée d'autonomie* ».

## La motivation

Cette pré-sélection semble convenir aux éventuels employeurs : « *Elle est bénéfique tant pour nos associations que pour les demandeurs d'emploi* », explique Christian Pierrat, directeur de GARDE, l'une des associations invitées par l'ANPE, et qui apportent une aide temporaire ou permanente, aux personnes âgées ou handicapées.

« *Déjà renseignées sur le métier par ces réunions, ou parce qu'elles l'ont déjà exercé, ces aides à domicile savent à quoi s'en tenir* », reprend l'employeur.

« *Mais je noircis volontairement le tableau, parce que mon principal critère de recrutement est la motivation* ».

Les employeurs ont sans doute su déceler parmi toutes les candidates, « *celles qui ont le savoir-faire, mais aussi le savoir-être* », reprend Christian Pierrat.

« *Aujourd'hui, nous nous constituons une sorte de carnet d'adresses. C'est paradoxal : nous n'avons pas besoin d'embaucher, pour créer des postes supplémentaires. Mais comme nous travaillons en flux tendu, nous recrutons de nouvelles salariées tous les jours. Il y a toujours une maladie à remplacer, ou un départ. La profession connaît une grosse rotation du personnel, environ 20 % par an. En cause, la dureté du travail, tant physique que psychologique, mais aussi les situations financières qui s'améliorent, ou encore les salariées qui retrouvent un emploi dans leur métier initial* ».

## Témoignage

La motivation, Pascale et Christelle n'en manquent pas. « *Nous aimons beaucoup travailler avec les personnes âgées, les entendre raconter leur vie. Nous avons beaucoup de respect pour elles. Nous avons envie de les aider, et faire leur toilette ne nous gêne pas du tout* ».

L'une et l'autre ont déjà de l'expérience. « *J'ai travaillé neuf ans en maison de retraite, dans la région parisienne. J'ai perdu mon emploi en suivant mon mari à Lunéville, et j'ai élevé mon petit garçon* », témoigne Pascale.

Depuis, sa situation familiale et financière a changé. Elle a effectué quelques remplacements dans des établissements similaires du secteur, tout comme Christelle, mais sans obtenir de contrat définitif. « *Mais nous avons un handicap : sans per-*

*mis de conduire et sans voiture, nous ne sommes pas mobiles.* »

L'ANPE contourne cette difficulté en proposant à un certain nombre d'entre elles une action permis de conduire, qui ravit Christelle, « *je n'aurais cependant pas les moyens de m'acheter une voiture dans l'immédiat* ».

« *Pour ma part, je n'ai pas pu m'inscrire dans cette action, car je ne pouvais assumer la participation financière qui restait à ma charge* », regrette Pascale. « *Mais je marche beaucoup, et je me déplace en bus. Nous avons toutes les deux suivi le stage de pré-qualification d'aide à domicile, l'an passé. Nous espérons que l'ANPE obtiendra les subventions pour organiser la suite de la formation* ». La motivation est bien là.